

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 067675

ND: 30786

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 500063

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Attiss Zahrat

Date de naissance :

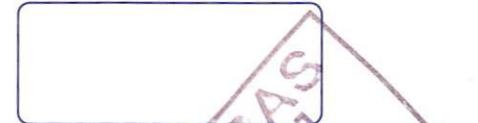
Adresse :

Tél. : 0666 874 783

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Zahrat

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° P19-067675

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ctions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 50063 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AAISSI Zahia vre Ri'j Aswi Ahmed

Date de naissance :

1949

Adresse : Cte' Plateau Imm 7 Apt 48 CASA

Tél. : 0666274783

Total des frais engagés : 3000+ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur Hassan EL GHOMARI

Spécialiste en Endocrinologie

Diabétologie et Nutrition

Abdelmoumen Center Angle boulevard Abdel

et Abdelmoumen N°313 - Casa - Tél. : 05 22 86 14 4

Cachet du médecin :

Date de consultation :

20/09/2010 GHOMARI

Nom et prénom du malade :

Spécialiste AISSI ZAHRA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

et Abdelmoumen

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/06/2020	3		300 DT	 Hassan EL GHOMARI En clinique Nutrition Dr Anouar

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MARCHA ATC 31600 - CASSE 0522311600	16/6/2020	524,20

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Designation des Coefficients	Montant des Honoraires
		LABORATOIRE SCIENTIFIQUES 11-13, rue Houzeau - BP 2227 (48100) LIMOGES Tél. 05 55 22 18 18	Mme RIDAOUI Zahra Dossier :e0620003 / Date 20.06.2020 Total B: 378 / Dossier : 336,42DH B 20B 30B 100B 100B 50B 30B B 18

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

7 Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram shows a dental arch with numbered teeth (1 through 8) and anatomical landmarks D, H, and B. Landmark D is on the left, H is at the top, and B is at the bottom. The teeth are arranged in a curve, with numbers indicating specific points on the arch. Landmark D is located on the lower left, H is at the top center, and B is at the bottom center. The teeth are numbered 1 through 8, with 1 at the top left, 2 at the top center, 3 at the top right, 4 at the middle left, 5 at the middle center, 6 at the middle right, 7 at the bottom left, 8 at the bottom center, and 9 at the bottom right. The arch is curved, with the numbers following the curve.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hassan EL GHOMARI

Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition & Croissance

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري

أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة

أخصائي أمراض الغدد - داء السكري

التنفسية والتنمو

طبيب سابق بمستشفى سان لوك

مونتريال - كندا

Casablanca, le :

20.06.2021

Mme AISSI ZAHRA

STAGID 700 MG

1 - 1 - 1 pendant 3 Mois

107,60
X3

OEDES 20 MG

99,00
52,80

0- 0 - 1 avant diner

VITANEVRIL FORT

2 - 0 - 2 pendant 1 Mois

D CURE FORTE 100 000

1 amp / mois pendant 3 mois

49,60

52420

LOT 191187
EXP 04/2022
PPV 52.80DH

PPV: 49,60 DH
LOT: 20C02
EXP: 03/2023

Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie et Nutrition
Diabétologie et Nutrition
Abdeloual et Bd. Abdelmoumen N° 313 - Casablanca
et Abdelloual et Bd. Abdelmoumen N° 313 - Casablanca

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنواول وشارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء

Adelmoouen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr - البريد الإلكتروني : Tél. : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

COUDON

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN

Ep.TAHIRI

Pharmacien Biogiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U de Rabat

Pharmacien Biogiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

FACTURE

Numéro e0620003

N° Matricule: 50063 C

Analyses du 20.06.2020

Prescrit par : Dr EL GHOMARI HASSAN

Madame RIDAOUI Zahra
IMM. 7 APPT. 48 CITE PLATEAU
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Le 20 Juin 2020

G	VS	HBA1	TGOP	GGT	AU	CA	PDS1
---	----	------	------	-----	----	----	------

TOTAL des B	378	(Tarif RAM)
TOTAL Facture	336,42	DH

Part à la charge du patient : 100% 336,42 DH

Net à payer : 336,42 DH

PAYE

LABORATOIRES D'APPLICATIONS
SCIENTIFIQUES
11-13, Rue Houcine Ben Ali
Casablanca - Tél: 05 22 27 64 84

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN
Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°e0620003

Docteur EL GHOMARI HASSAN
313 Bd Abdelmoumen/Anoual
CASABLANCA

Madame RIDAOUI Zahra
IMM.7 APPT.48 CITE PLATEAU
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patiene née le 01.01.1949 71 ans

Enregistré le 20.06.2020 à 9h08
Edition du 20 Juin 2020

HEMATOLOGIE

Valeurs de référence

Antériorités

Vitesse de sédimentation

22.11.19

1ère heure	11 mm	(< 15)	10
2ème heure	24 mm	(< 30)	23

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

<u>Glycémie à jeun</u>	*	1,40 g/l	(0,82-1,15)	1,52
	soit *	7,78 mmol/l	(4,55-6,38)	8,44

22.11.19

6,50

<u>Hémoglobine glycosylée HbA1C</u>	7,30 %	(4,80-5,90)
-------------------------------------	--------	-------------

*Interprétation : > 8% : Diabète mal équilibré.
< 6% : Niveau non diabétique.*

<u>Acide urique</u>	44,0 mg/l	(26-60)	22.11.19
soit	262 μ mol/l	(154,7-357)	47,0

280

22.11.19

95

<u>Calcium</u>	96 mg/l	(88-102)	22.11.19
soit	2,40 mmol/l	(2,20-2,55)	2,38

2,38

Dr A. TOUIMI BENJELLOUN
PAGE 1/2

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°e0620003

Docteur EL GHOMARI HASSAN
313 Bd Abdelmoumen/Anoual
CASABLANCA

Madame RIDAOUI Zahra
IMM.7 APPT.48 CITE PLATEAU
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patiente née le 01.01.1949 71 ans

Enregistré le 20.06.2020 à 9h08

Edition du 20 Juin 2020

ENZYMOLOGIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

22.11.19

20

Transaminase ASAT

19 UI/l

(< 32)

19

Transaminase ALAT

18 UI/l

(< 33)

22.11.19

35

Gamma GT

30 UI/l

(< 40)

Docteur Hassan EL GHOMARI
Professeur à la F.M.P.C
Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie
Nutrition & Croissance
Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري
أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة
أخصائي أمراض الغدد - داء السكري
التفزدية والنمو
طبيب سابق بمستشفى سان لوك
مونتريال - كندا

Casablanca, le :

12/03/2020

الدار البيضاء، في:

MME AISSI ZOHRA

Analyses :

Glycémie à jeun
VS
Hémoglobine glycosylée
ASAT+ALAT+GGT
ACIDE URIQUE
Calcémie

Mme RIDAOUI Zahra
Ddn 01.01.1949 / F
Nr dossier : e0620003 /
pour scan en flot ordonnance



LABORATOIRES D'APPLICATIONS
SCIENTIFIQUES
11-13, Rue Houcine Ben Ali
Tél: 05 22 27 64 84

Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual
et Abdelmoumen N°313 - Casa - Tél: 05 22 86 14 14

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء
Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca
الهاتف : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44
البريد الإلكتروني : hassanelghomari@yahoo.fr
E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032